



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 septembre 2024

### LA COMMISSION EUROPÉENNE DONNE SON FEU VERT À LA FRANCE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ARRACHAGE DÉFINITIF DES VIGNES

L'arrachage des vignes était demandé par la profession pour répondre aux difficultés les plus critiques rencontrées par un certain nombre d'exploitations viticoles.

La situation du secteur viticole est en effet préoccupante avec une vendange annoncée en très forte baisse en raison des dérèglements climatiques mais aussi de la baisse de la consommation des vins et d'une très vive concurrence.

Reçus par Annie GENEVARD quelques jours après sa prise de fonction, les professionnels ont rappelé la nécessité de compléter l'arrachage définitif par un dispositif d'arrachage temporaire permettant d'offrir des perspectives d'avenir aux territoires, aux vigneronns et à la filière.

La ministre estime qu'il est important que ce secteur ait établi une stratégie de filière. Elle souhaite les accompagner dans cette démarche.

FranceAgriMer publiera prochainement la décision établissant le cadre de gestion de ce dispositif pour permettre l'ouverture de la téléprocédure de dépôt des demandes d'aide à compter de la mi-octobre.

Doté d'une enveloppe totale de 120 M€, ce dispositif vise à financer la réduction du potentiel viticole par l'arrachage définitif de vignes en production, avec un montant d'aide de 4 000 € par hectare. Ce mécanisme permet d'apporter un soutien immédiat face à la crise de marché que traverse le secteur en contribuant au rééquilibrage des volumes de production au regard de la demande.

La ministre est aux côtés des viticulteurs pour les aider à surmonter les difficultés structurelles et conjoncturelles qu'ils affrontent.

#### Contacts presse

**Service de presse d'Annie GENEVARD**

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Service de presse du ministère**

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté  
alimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

@Agri\_Gouv